

D: 3076

DRAC-SRA  
30 MAI 2005  
COURRIER ARRIVEE

**TRELIVAN - BOBITAL**  
**« LA MARE et La DOUETTEE »**  
**(CÔTES D'ARMOR)**

*Arrêté de prescription n° 2004-191*

**DFS de diagnostic archéologique**

*Données présentées par Romuald FERRETTE, Arnaud DESFONDS,  
Stéphane BLANCHET et Jean-François ROYER*

---

**INRAP- Direction interrégionale Grand-Ouest**  
**Service Régional de l'Archéologie de Bretagne**

Mai 2005

2099

## **SOMMAIRE**

<i>Fiche signalétique</i>	2
<i>Générique de l'opération</i>	3
<b>1- LE CADRE DE L'OPERATION</b>	4
<i>1-1 Le cadre géographique et géologique</i>	
<i>1-2 L'environnement archéologique</i>	
<i>1-3 Méthodologie mise en œuvre</i>	
<b>2- LES RESULTATS</b>	8
<i>2-1 Les vestiges de la parcelle 1896 : le système fossoyé identifié en prospection aérienne</i>	
<i>2-2 Les vestiges des parcelles 1897, 697, 1563, 1575</i>	
<b>3- LE MOBILIER</b>	13
<b>CONCLUSION</b>	17
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	

## GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION

### **Intervenants scientifiques INRAP**

Romuald FERRETTE  
(Assistant d'étude, responsable de l'opération)

Jean-François ROYER  
(Technicien d'opération, fouille, lavage du mobilier)

Vincent POMMIER  
(Topographe)

Arnaud DESFONDS  
(Technicien d'opération, réalisation des dessins de céramiques, D.A.O.)

Stéphane BLANCHET  
(Chargé d'études, étude et dessins du mobilier lithique).

### **Intervenants administratifs**

#### *Service Régional de l'Archéologie*

Stéphane DESCHAMPS (Conservateur Régional de l'Archéologie)  
Yves MENEZ (Conservateur du Patrimoine)

#### *INRAP, Direction interrégionale Grand-Ouest*

Gilbert AGUESSE (Directeur interrégional)  
Dominique RAFFRAY (Adjoint-administrateur)  
Michel BAILLIEU (Adjoint scientifique et technique)  
Olivier LAURENT (Responsable de base, suivi des D.I.C.T.)  
Béatrice DUPONT (Logisticienne)  
Agnès BOIVIN (Conseillère Sécurité Prévention)

#### *Terrassements*

Entreprise Marcel Voisin, Aucaelec (22)

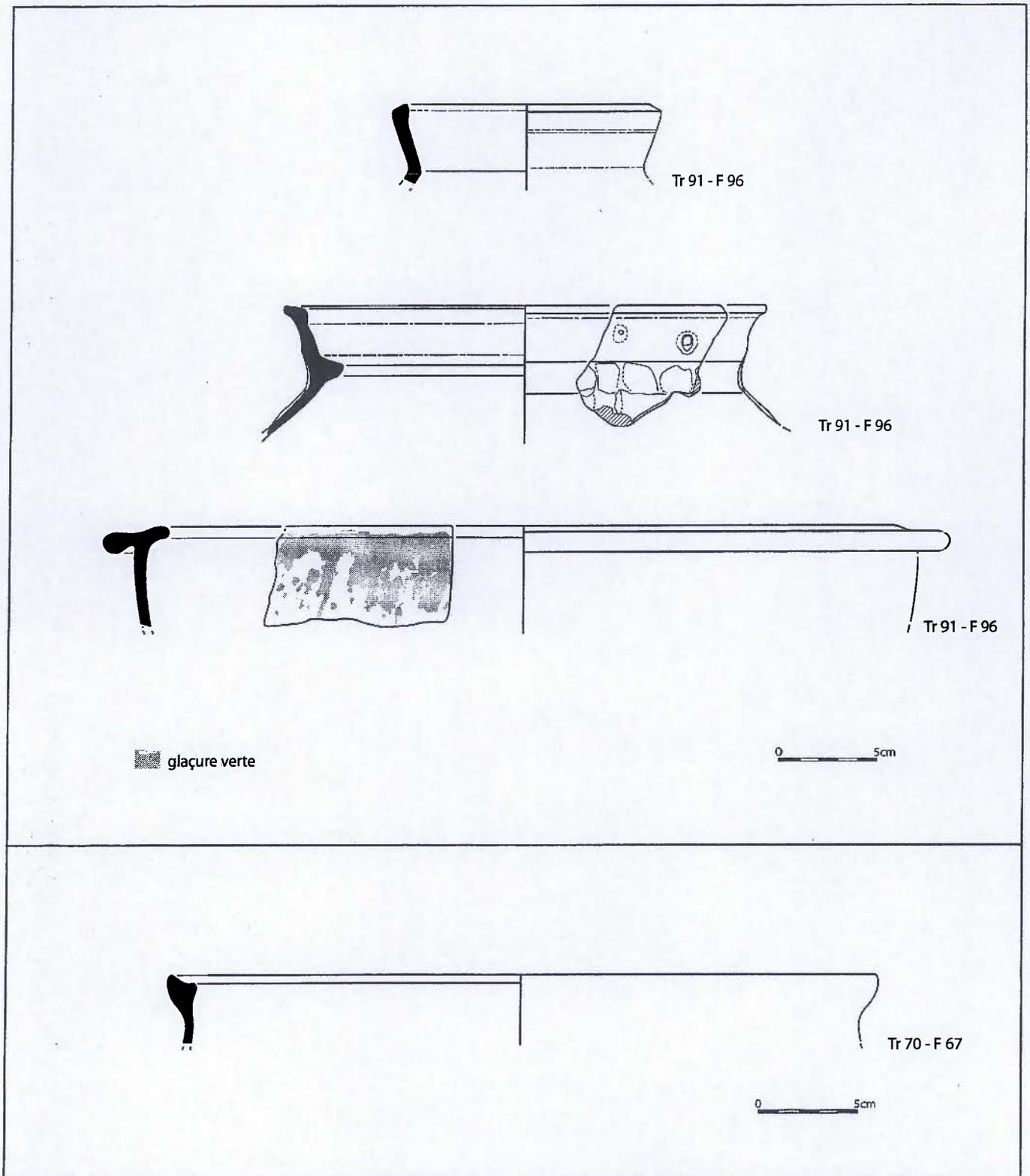


Figure 7 : Exemple de céramiques découvertes lors du diagnostic.

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### Identité du site

Site n° : 22 364 5AH

Département : Côtes d'Armor

Commune : Trélivan, Bobital

Lieu-dit : La Mare, La Douettée

Année : 2005

Section (s) et parcelle(s) : Bobital : A 931 et 936  
Trélivan C 1754, 697, 1757,  
1896, 1562, 1563, 1565, 1576,  
1897, 1904

Propriétaire du terrain : Communauté de communes de Dinan

### Identité de l'opération

Arrêté de prescription : n° 2005-010

Date de validité : 25 janvier 2005

Titulaire : Romuald FERRETTE

Organisme de rattachement : INRAP

Motif de l'intervention : construction d'une unité de charcuterie

Aménageur : société KERMENE

Surface prescrite : 128 110 m<sup>2</sup>

Date d'intervention sur le terrain : du 10 mars au 23 mars 2005

### Résultats

Côte d'apparition des vestiges : 0,30 à 0,70 m sous la surface actuelle.

Chronologie : époque médiévale / moderne

Nature des vestiges immobiliers : fossés parcellaires, fosses

Nature des vestiges mobiliers : céramique, terre cuite architecturale, fer, lithique

Notice : le diagnostic n'a pas permis d'identifier de vestiges anciens et significatifs. Les principales découvertes se résument à un système parcellaire antérieur au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Lieu de dépôt du mobilier : Dépôt de fouilles de Guingamp.

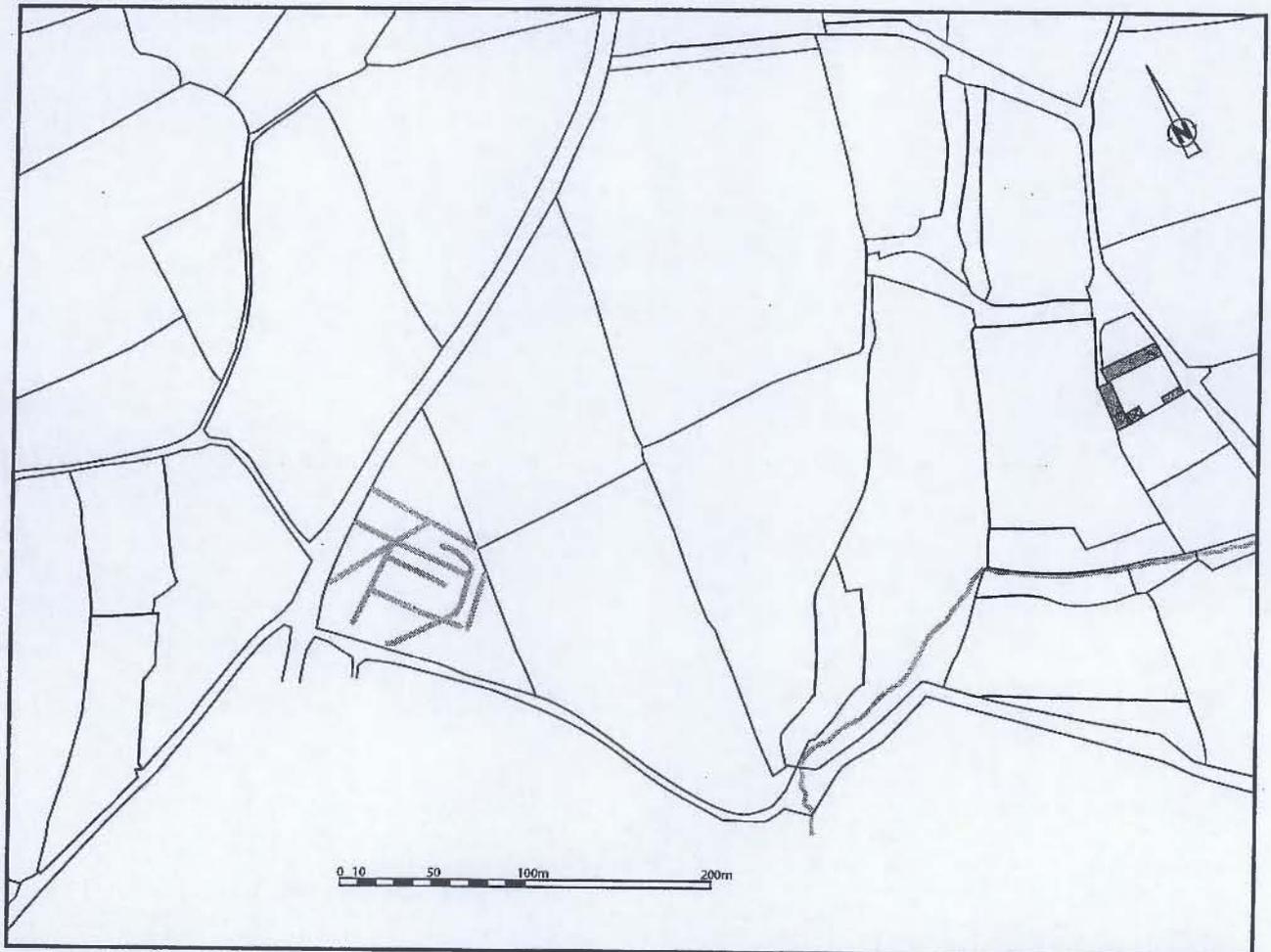


Figure 2 : superposition des traces d'enclos repérées en prospection aérienne sur le fond cadastral napoléonien. (section C dite de Quamur).

## **CONCLUSION**

Identifiés à partir de clichés aériens, les enclos de la parcelle 1896 semblent en fait s'intégrer pour la plupart dans un système parcellaire, qui se prolonge dans les terrains voisins. D'après le mobilier ramassé, ce réseau semble puiser son origine à l'époque moderne. Une création plus ancienne n'est toutefois pas à exclure. Quelques artefacts signalent en effet la fréquentation du secteur depuis la Protohistoire voire la Préhistoire. Par la suite, ce système parcellaire connaîtra des aménagements successifs, pour aboutir finalement au paysage actuel.

## **BIBLIOGRAPHIE**

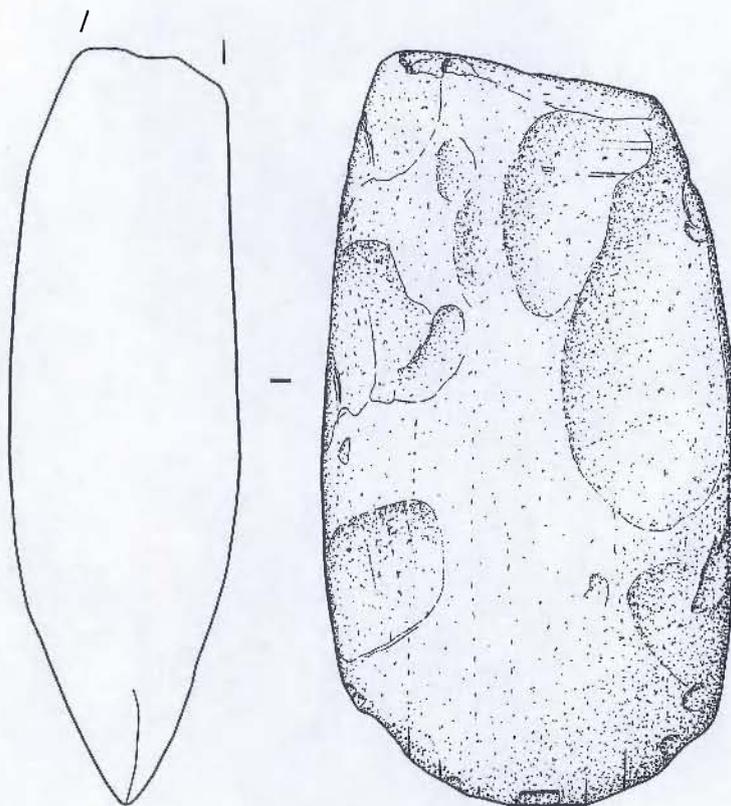
**CAG 22** : BIZIEN-JAGLIN (C.), GALLIOU (P.), KEREBEL (H.). – Côtes d'Armor(22), Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris 1990.

**Langouët, Daire 1988** : LANGOUET (L.), DAIRE (M.-Y.). – *La civitas gallo-romaine des Coriosolites, le milieu rural*, Rennes, Institut culturel de Bretagne (coll. Patrimoine archéologique de Bretagne), 1989.

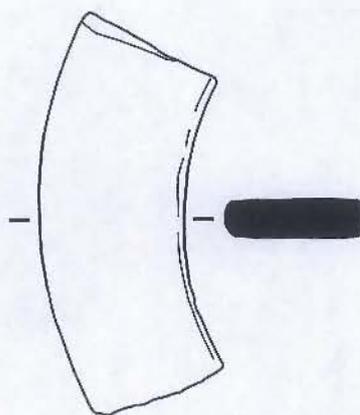
INVENTAIRE DU MOBILIER					
Tranchée	Faits	Nbre tessons	Nbre Bords	Autre	Datation
1	1			1 scorie	
6	6	4			Protohistoire /Moderne
8	8	2			Moderne
21	26	6			Moderne?
22	30	2	1		Indéterminée
25	38	18			Moderne
26	39	1			Indéterminée
41	52	11			Age du Bronze?
64	Décap	38	3	1 bracelet, 2 T.C.	Néolithique/Moderne
	63	3			Indéterminée
	70	11		1 T.C.	Indéterminée
	71	1		3 T.C.	Indéterminée
	73	1			Indéterminée
	74	2		1 hache polie, 3 T.C.	Néolithique/Moderne
70	65	11	1		Moderne
	67	2	1		Moderne
74	82	1			Moderne
77	85			1 T.C.	Indéterminée
78	86			3 T.C.	Indéterminée
79	88	2		1 Fe, 5 T.C.	Indéterminée
	89	1		1 ardoise, 1 Fe, 8 T.C.	Moderne
89	Décap	19	1	1 T.C.	Moderne
	92			2 T.C.	Indéterminée
90	Décap	5			Indéterminée
	94			1 T.C.	Indéterminée
91	95	1		1 T.C.	Indéterminée
	96	61	8	10 T.C.	Moderne
			15		

Listes des abréviations: Décap. : décapage, T.C. : terre cuite, Fe. : quincaillerie en fer

Fig. 8 : Tableau récapitulatif du mobilier découvert lors du diagnostic.



Hache polie en silex bajocien.  
origine probable : Bassin sarthois



Fragment de bracelet en schiste.

## 2-2 Les vestiges des parcelles 1897, 697, 1563, 1575

A l'instar de la parcelle précédente, les vestiges découverts se résument pour l'essentiel à des fossés, auxquels s'ajoute un chemin creux (fig. 3, tranchée 79, F. 89) et quelques taches, qui peuvent correspondre à des creusements anthropiques. L'absence de matériel ou d'inclusion significative ne permet pas de l'affirmer hormis pour la fosse 52 découverte dans la tranchée 41 (fig. 3). Celle-ci se présente sous la forme d'un cercle d'une vingtaine de cm, pour une profondeur de 10 cm. Onze tessons de panse d'un vase non tourné lustré sur sa face externe ont été recueillis dans son remplissage. Ils permettent de proposer une attribution à la Protohistoire, sans plus de précision. Par ailleurs, cette structure est apparue isolée lors de l'ouverture des sondages et aucun mobilier caractéristique n'a été retrouvé dans l'environnement immédiat.

Les tronçons de fossés demeurent les structures les plus nombreuses. D'une manière générale, ils semblent, malgré de rares divergences, s'organiser selon deux orientations principales, la première nord-est /sud-ouest, la seconde, nord-ouest/sud-est. Nonobstant des équivalences difficiles à établir compte-tenu de l'écartement des tranchées et du nombre de structures, il semble que nous soyons en présence de fossés parcellaires, d'après quelques tracés rectilignes et assurés.

L'analyse du cadastre XIXème semble confirmer cette proposition (fig. 5). Ce dernier est encore présent dans le paysage sous forme de talus, à l'instar des limites entre d'une part les parcelles 1896 et 1897 et d'autre part les parcelles 1897 et 697, ou sous forme de limites cadastrales (parcelles 1896 et 697). D'autres fossés aujourd'hui disparus ont été retrouvés dans ces tranchées, à l'image de F. 29 à F. 31 (fig. 5, tranchée 22). Un autre exemple nous est fourni par F. 55 de la tranchée 57, dont le prolongement n'a toutefois pas été rencontré dans les ouvertures 60 et 62. De même F. 95, qui correspond aujourd'hui à un fossé comblé, semble au même titre que les creusements F. 96 à F. 99, suivre une direction relativement ancienne, qui se retrouve sur le cadastre napoléonien. A titre d'hypothèse, on peut suggérer que les structures F. 96 à F. 99 constituent les témoins d'un ancien chemin creux, attesté en tout état de cause dans la fenêtre 79. Ce dernier se présente sous forme d'une bande rectiligne, large de 4 m, offrant en coupe des irrégularités, qui évoquent des ornières (fig. 7).

On observe aussi un nombre important de fossés nord-est / sud-ouest adoptant un tracé perpendiculaire à cet ancien chemin, à l'instar de F. 81/F. 77, F. 83/F. 76 (fig. 5, tranchées 66 et 74), F. 84 (fig. 5, tranchée 76) ou encore des structures F. 102/F. 103 (tranchées 93 et 96) et F. 100 (tranchées 92 et 94). Quelques tronçons de fossés parallèles et rectilignes laissent présager l'existence d'autres chemins, par exemple les creusements des sondages 71 et 72, qui sont distants de 4 m, à moins qu'il ne s'agisse de déplacements ponctuels de limites.

Le nombre des tronçons dégagés invite à penser que ce réseau a connu de multiples évolutions, et donc qu'ils ne sont pas tous contemporains. Les indices mobiliers recueillis se rapportent principalement à l'époque moderne, notamment ceux découverts dans les tranchées 64 et 91 : présence d'ardoises, de coquemars, de chauffe-plats et de céramique à glaçure verdâtre.

Enfin, d'après la similitude des orientations, les fossés retrouvés dans la parcelle 1896, hormis F. 6, appartiennent selon toute vraisemblance à ce système parcellaire.

C'est au cours de survols aériens que L. Andlauer et L. Langouët détectèrent sur cette commune, dans la parcelle 1896, au lieu-dit « La Sansonnière-Bourillet » (CAG 22) un ensemble de vestiges correspondant à des fossés. Ceux-ci adoptaient un tracé sensiblement différent du parcellaire dix-neuvième, suggérant ainsi leur probable ancienneté (fig. 2). La multiplicité apparente des recoupements laissait aussi présager la succession d'un ou plusieurs enclos d'orientations différentes tandis que quelques fossés suggéraient des subdivisions de l'espace. Ajoutons enfin qu'aucun indice pertinent n'autorisait une datation malgré une attribution à l'époque gallo-romaine (Langouët, Daire 1989).

### 1-3 Méthodologie mise en œuvre

Avant de présenter brièvement le mode opératoire adopté, il est nécessaire d'évoquer quelques contraintes techniques qui ont réduit la surface à prospector. La première réside dans l'existence du ruisseau, bordé au sud d'un bosquet. Une distance de sécurité a été conservée afin d'éviter toute pollution de ce cours d'eau, qui sera aménagé. La seconde consiste en deux lignes électriques aériennes dans la parcelle 1897, qui de nouveau nous ont contraint à adapter le maillage. Précisons enfin qu'un épais remblai récent et instable affecte l'extrémité sud-orientale de la parcelle 1563 (fig. 3, tranchées 86 à 88). Sur plus d'un mètre au minimum a été rencontrée une terre ocre à noire, mêlée à des déchets granitiques, d'herbe et de branches en décomposition. Ce dépôt coiffe une couche de vase grisâtre épaisse de 30 à 50 cm, elle-même surmontant l'arène granitique, atteinte au maximum à une profondeur de 170 cm par rapport à la surface actuelle dans la tranchée 88, qui s'est dès lors limitée à un sondage profond. Ce dépôt semble marquer une volonté de remblayer une zone insalubre et très humide. D'après le mobilier découvert (fer à cheval, ardoise) et ses caractéristiques, sa datation est récente et peut-être liée à l'aménagement de la route D 766, au moins dans son état actuel.

Au total, ce sont 97 ouvertures qui ont été réalisées au moyen d'une pelle à chenille équipée d'un godet lisse de 2 m. Disposées en quinconce, elles mesurent pour la plupart une vingtaine de mètres pour un intervalle similaire. Des modifications ont toutefois été apportées en fonction des contraintes ou des découvertes rencontrées. Ainsi un maillage plus dense a été pratiqué dans la parcelle 1896, qui recelait les vestiges détectés en photographie aérienne. Des élargissements ponctuels ont ensuite été réalisés dans des zones où les vestiges apparaissaient les plus riches tant en quantité, qu'en mobilier. A l'inverse, une prospection plus lâche a concerné des parties vierges de toute trace anthropique ancienne à l'image des parcelles 931 et 936 situées en outre dans une zone de remonté d'eau par capillarité. Ces choix restent conformes aux principes de la prescription archéologique<sup>2</sup>.

Cette exploration a été ponctuée de sondages mécaniques dans quelques structures linéaires pour mesurer leur état de conservation et récolter des indices chronologiques. Au total, les différentes ouvertures couvrent une superficie de 4064 m<sup>2</sup>.

Le relevé des tranchées et des vestiges découverts a été assuré par la cellule topographique de Cesson-Sévigné. Les structures, enregistrées sur des fiches de tranchées, ont été numérotées de 1 à n. Une couverture photographique des éléments les plus significatifs a aussi été réalisée sur un support papier.

<sup>2</sup> Celle-ci prévoyait une ouverture de 7 % à l'emplacement des indices de site et un maillage plus lâche dans les parcelles environnantes.

## **1- LE CADRE DE L'OPERATION**

Situées dans les Côtes d'Armor, les communes de Trélivan et de Bobital sont localisées à moins de 10 km au sud-ouest de Dinan (fig. 1).

Une prescription de diagnostic a été émise par le Service Régional de l'Archéologie, au lieu-dit « La Mare » et « La Douettée », suite au dépôt d'un permis de construire d'une usine de charcuterie par la société Kerméné. D'une superficie proche de 13 hectares, l'opération, conduite par l'INRAP, a mobilisé deux archéologues sur le terrain pendant 13 jours, du 10 au 22 mars 2005. Cette intervention était motivée par la connaissance de structures fossoyées pouvant être anciennes dans la partie nord ouest du projet.

### **1-1 Le cadre géographique et géologique**

Les terrains concernés, répartis sur les communes de Bobital et de Trélivan, se situent au croisement de la RD 793 et de la RD 766<sup>1</sup>. Ils occupent les versants sud et nord d'un vallon au relief peu prononcé, au fond duquel serpente un ruisseau. Un dénivelé de 10 m s'observe en effet entre l'angle nord-est des terrains, qui culminent à 105 mètres NGF, et le talweg.

Le sous-sol est constitué d'arène granitique dans laquelle se rencontrent des filons de roche dure affleurant parfois à moins de 20 cm de la surface actuelle, comme ceux rencontrés dans les parcelles 1896 ou 697. Cette arène est fréquemment recouverte d'une couche d'argile jaune, produit de l'altération du granit, elle-même coiffée d'un horizon brun foncé d'une vingtaine de cm, qui assure la transition avec la terre végétale proprement dite, d'épaisseur voisine.

De nombreuses parcelles ont fait l'objet de travaux agricoles, encore récemment. Ils se traduisent par des activités de sous-solage, reconnaissables à leurs empreintes linéaires profondes. Sur un plan archéologique, elles induisent, combinées à une forte érosion, l'absence de conservation de vestiges non fossoyés et la disparition de structures ancrées et légères. Ces activités ont aussi entraîné un piégeage de matériel moderne voire contemporain à des profondeurs parfois importantes. Il était ainsi fréquent de retrouver des ardoises, des morceaux de porcelaine, voire de bâche agricole à des profondeurs proches des 50 cm par rapport à la surface actuelle. Ces labours profonds induisent d'une part l'arasement des structures fossoyées rencontrées, d'autre part des risques de contamination des contextes.

### **1-2 Le cadre archéologique**

Les communes de Trélivan et de Bobital s'inscrivent dans une zone activement prospectée par le Centre Régional d'Archéologie d'Alet. Plusieurs ensembles fossoyés sont ainsi recensés sur leurs finages, grâce aux multiples survols aériens, à l'instar de la portion d'enclos repérée immédiatement au nord des terres diagnostiquées, au-dit « La Douettée » (CAG 22, site n° 14AH). Des prospections pédestres menées par G. Faguet ont aussi permis d'identifier des concentrations de scories en divers points de la localité de Trélivan (CAG 22).

<sup>1</sup> Les parcelles 1896, 1897, 1904, 1757, 1576, 697, 1563, 1562 et 1565 sont sur la commune de Trélivan. Les parcelles 931 et 936 sont situées sur Bobital.

### 3-LE MOBILIER

Le matériel découvert dans le cadre du diagnostic effectué à Trélivan, « La Mare » et « La Douettée », est relativement pauvre. Il se résume principalement à des tessons de céramiques, au nombre de 203, et à de nombreux fragments de terres cuites architecturales plus ou moins érodées (fig. 8). En outre, ce mobilier provient essentiellement de la phase d'ouverture des tranchées et donc du comblement supérieur des structures. Une contamination, due aux travaux agricoles, peut parfois expliquer des présences de matériel incongrues. Les sondages ponctuels effectués dans certains fossés n'ont pas permis de découvrir un mobilier significatif, hormis dans le fait 96 de la tranchée 91. Ces artefacts concernent principalement la période moderne mais quelques tessons plus anciens figurent néanmoins de manière éparse, et souvent de façon résiduelle. Ils peuvent dénoter à défaut d'une occupation dense, une fréquentation du secteur dès la Préhistoire, ou leur déplacement, leur réutilisation.

L'époque préhistorique est illustrée par deux pièces lithiques découvertes dans la tranchée 64 dont une hache polie réalisée dans un silex peut-être issu du bassin sarthois, mais associée à de la céramique moderne (fig. 6). Le second, hors contexte, est un fragment de bracelet en schiste ardoisier bleu, dont la partie interne lustrée témoigne de son utilisation (fig. 6). Cette découverte évoque une fréquentation de la zone dès le Néolithique ancien ou moyen mais aucune structure ne leur est associée.

La Protohistoire pourrait être figurée par quelques tessons découverts lors du décapage du fossé F. 6 de la tranchée 6. Ceux-ci se résument à une panse et à un fond non tournés, qui n'autorisent pas à affiner la chronologie. Ils sont assemblés à deux fragments plus récents, dont un moderne mis au jour lors du décapage du fossé. L'hypothèse d'une pollution du comblement supérieur de la structure suite aux labours n'est pas à écarter. L'unique sondage mécanique n'a pas permis de trancher ce problème d'attribution chronologique. On peut toutefois proposer une datation ancienne pour F. 6, qui adopte un tracé très différent des structures similaires identifiées. Il pourrait signaler une entité qui se développe vers le nord-ouest, hors de l'emprise des futurs travaux. A ces céramiques, s'ajoute le mobilier mis au jour dans la fosse 52 de la tranchée 41, dont l'attribution à la Protohistoire est par contre certaine.

L'époque antique est absente, si ce n'est quelques morceaux de tuiles très érodées dans les remplissages des fossés F. 86 (tranchée 79) et F. 89 (tranchée 78). Encore faut-il préciser que dans ce dernier exemple, ces artefacts sont associés à une ardoise. Aucune céramique stricto-sensu n'est répertoriée et il est fort probable que ces éléments sont déconnectés de leur contexte d'origine.

L'essentiel du mobilier concerne en fait l'époque médiévale et plus vraisemblablement l'époque moderne. Les contextes les mieux documentés proviennent des tranchées 64 et 91 avec respectivement 56 et 62 tessons (fig. 8). On répertorie notamment des coquemars, des chauffe-plats, qui trouvent des parallèles à Dinan (fig. 7).

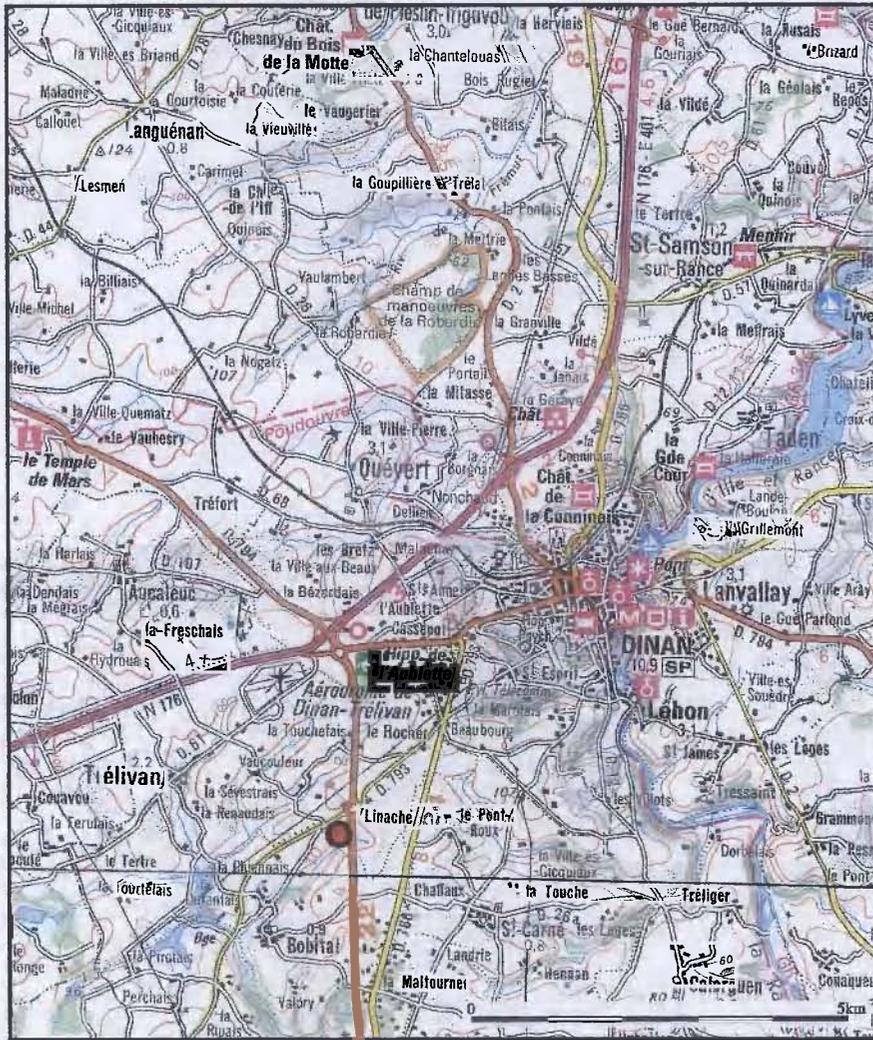
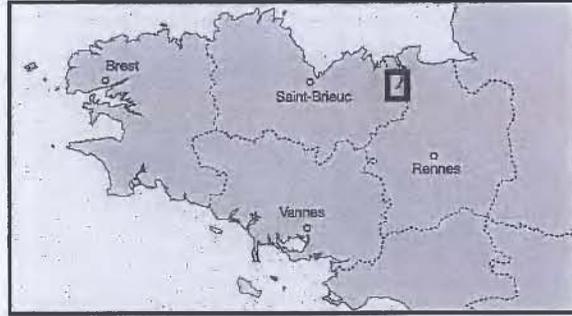


Figure 1 : localisation de l'intervention (en rouge)  
(source : carte de promenade IGN Rennes - Granville 16).

Au terme de l'intervention, la totalité des ouvertures a été rebouchée selon les modalités exprimées dans la convention.

La phase de post-fouille a mobilisé trois archéologues (RO, dessinateur, préhistorien) et a permis la mise au net des données, l'inventaire et l'étude du mobilier et la rédaction du rapport.

## **2- LES RESULTATS**

Les 103 structures inventoriées correspondent toutes à des creusements. Par ailleurs, en raison de leur nature, principalement des fossés, un grand nombre de numéros attribués concerne une seule et même structure retrouvée dans plusieurs tranchées. Il s'agit surtout de fossés, auxquelles s'ajoutent quelques fosses ou pseudo fosses. Aucun trou de poteau n'a formellement été identifié.

Les terrains 931, 936, 1562 ainsi que l'extrémité sud orientale de la parcelle 1563 se sont révélés vierges de tout vestige archéologique, excepté la trace d'une haie séparant les numéros 936 et 931 (tranchée 48). Cette absence tendrait à prouver que le ruisseau a servi de frontière, peut-être parce que la zone située immédiatement au sud était trop humide.

### **2-1 Les vestiges de la parcelle 1896 : le système fossoyé identifié en prospection aérienne**

Cette parcelle englobe les enclos perçus lors des survols aériens. Les fossés détectés ont été ponctuellement retrouvés dans les tranchées (fig.3). Toutefois, des filons de granit d'orientation nord-ouest /sud-est ont sans doute été interprétés comme des structures, à l'instar de celui découvert dans la tranchée 2. Ce filon est de nouveau présent à l'extrémité sud de la tranchée 5, à l'emplacement présumé d'un fossé détecté en prospection.

Le tronçon F. 4 de la tranchée 5 correspond au contraire à un fossé est-ouest repéré en photographie aérienne. C'est aussi le cas des fossés F. 8 et F. 10 des ouvertures 8 et 9, et dans une moindre mesure de F. 1. Ces structures ne semblent pas pour autant définir un ensemble véritablement cohérent. L'hypothèse de départ d'un ou plusieurs système fossoyé est sans doute à écarter. Ils semblent plutôt appartenir à un réseau parcellaire. D'une manière générale, leur ouverture et leur profondeur sont peu importantes et à l'instar de F. 10, dont le tracé croise un filon de roche en place, ils n'entament jamais les affleurements. Les comblements de surface homogènes sont formés d'un limon brun sableux (fig. 4).

Le fossé F. 6 découvert dans la tranchée 6 fait exception. S'il présente un comblement similaire aux structures environnantes, il s'individualise par une ouverture beaucoup plus conséquente, supérieure à 2,50 m et par une conservation d'environ 1 m sous la terre végétale (fig. 4). On observe également un tracé différent et plutôt curviligne. Ce tronçon pourrait matérialiser un enclos, qui se développerait vers le nord-ouest, en direction de la route RD. 793, enclos dont la datation reste très aléatoire (*infra* 3).

Seules deux fosses ont été retrouvées, l'une dans la fenêtre 6 (F. 7), l'autre dans la première tranchée (F.2). Cette seconde, rectangulaire, évoque une fosse de plantation d'un arbre.

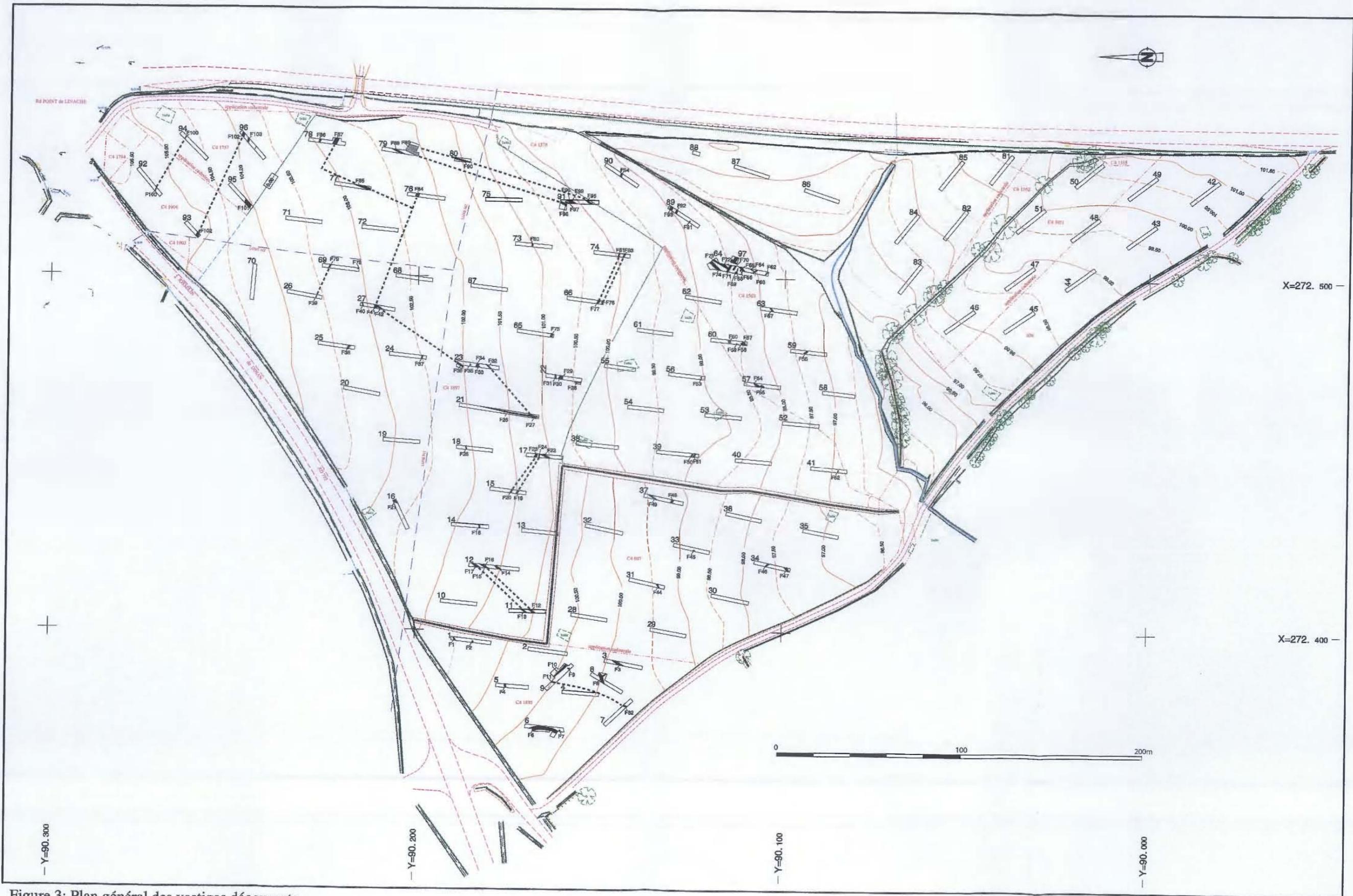
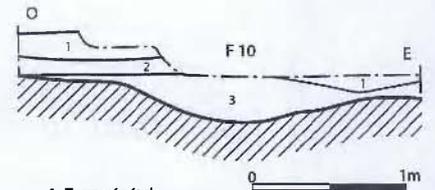
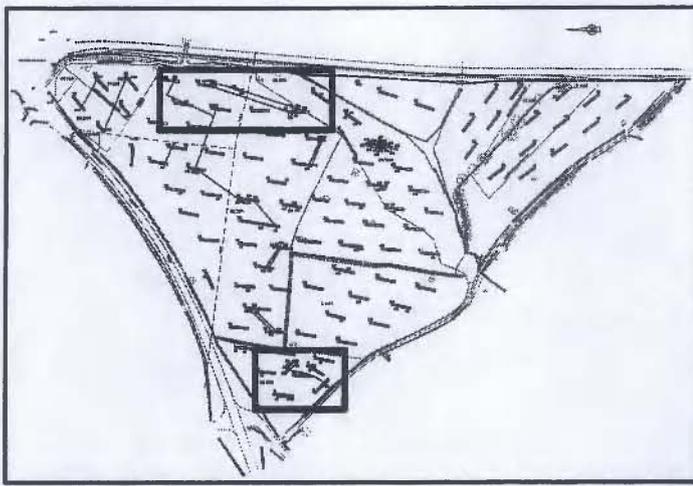
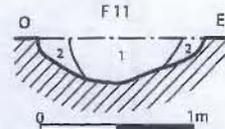


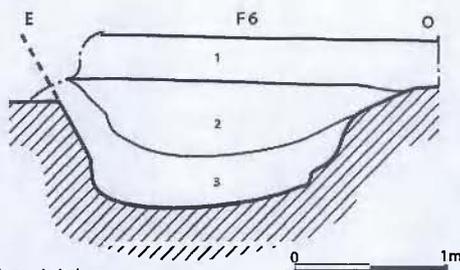
Figure 3: Plan général des vestiges découverts.



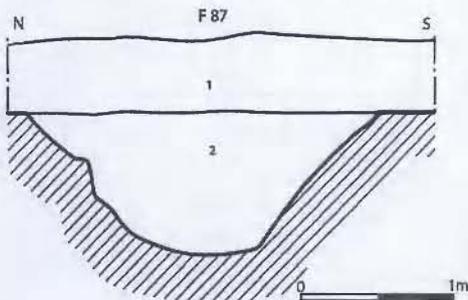
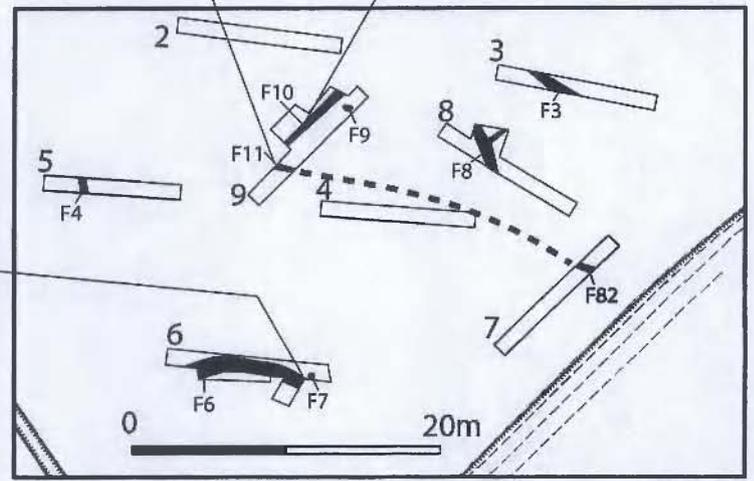
- 1- Terre végétale.
- 2- Limon sableux orangé homogène.
- 3- Limon sableux brun foncé avec arène granitique.



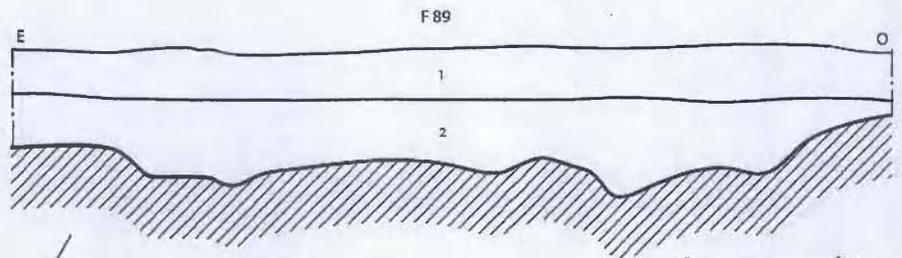
- 1- Limon brun sableux avec arène granitique.
- 2- Limon brun orangé avec arène granitique.



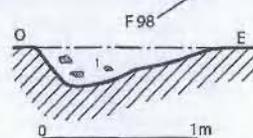
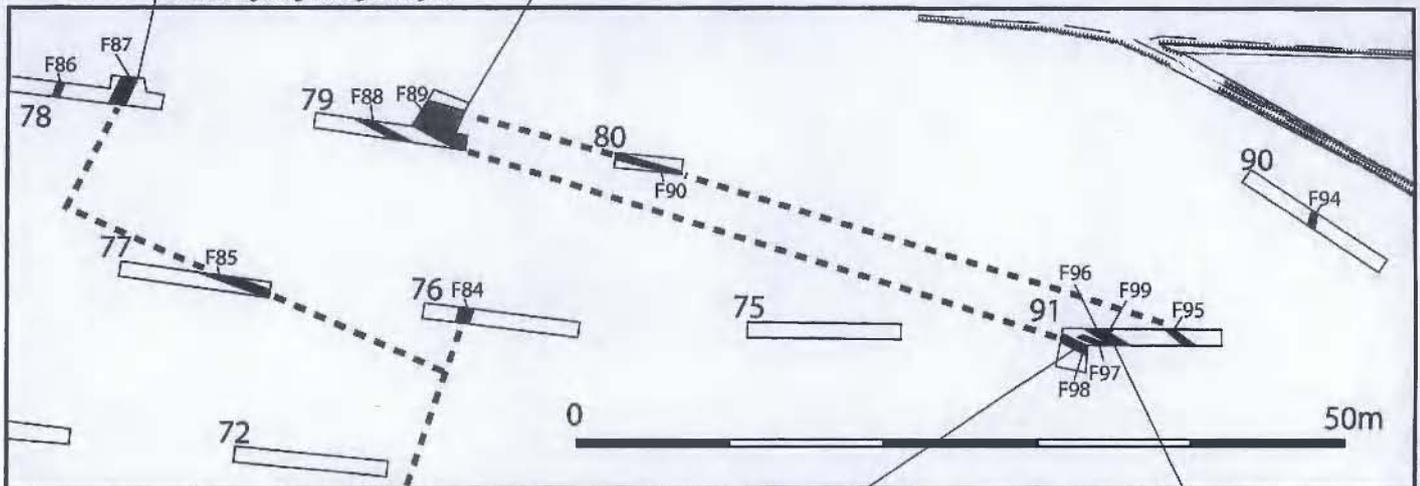
- 1- Terre végétale.
- 2- Limon sableux orangé homogène.
- 3- Limon sableux gris avec arène granitique et quelques blocs de pierres.



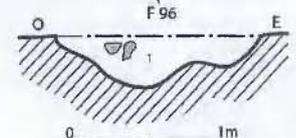
- 1- Terre végétale.
- 2- Limon argileux gris-orangé homogène.



- 1- Terre végétale.
- 2- Limon argilo-sableux brun homogène avec quelques blocs de pierres.



- 1- Limon argilo-sableux gris avec fragments d'ardoises.



- 1- Limon sableux gris.

Figure 4 : Coupes des structures sondées.

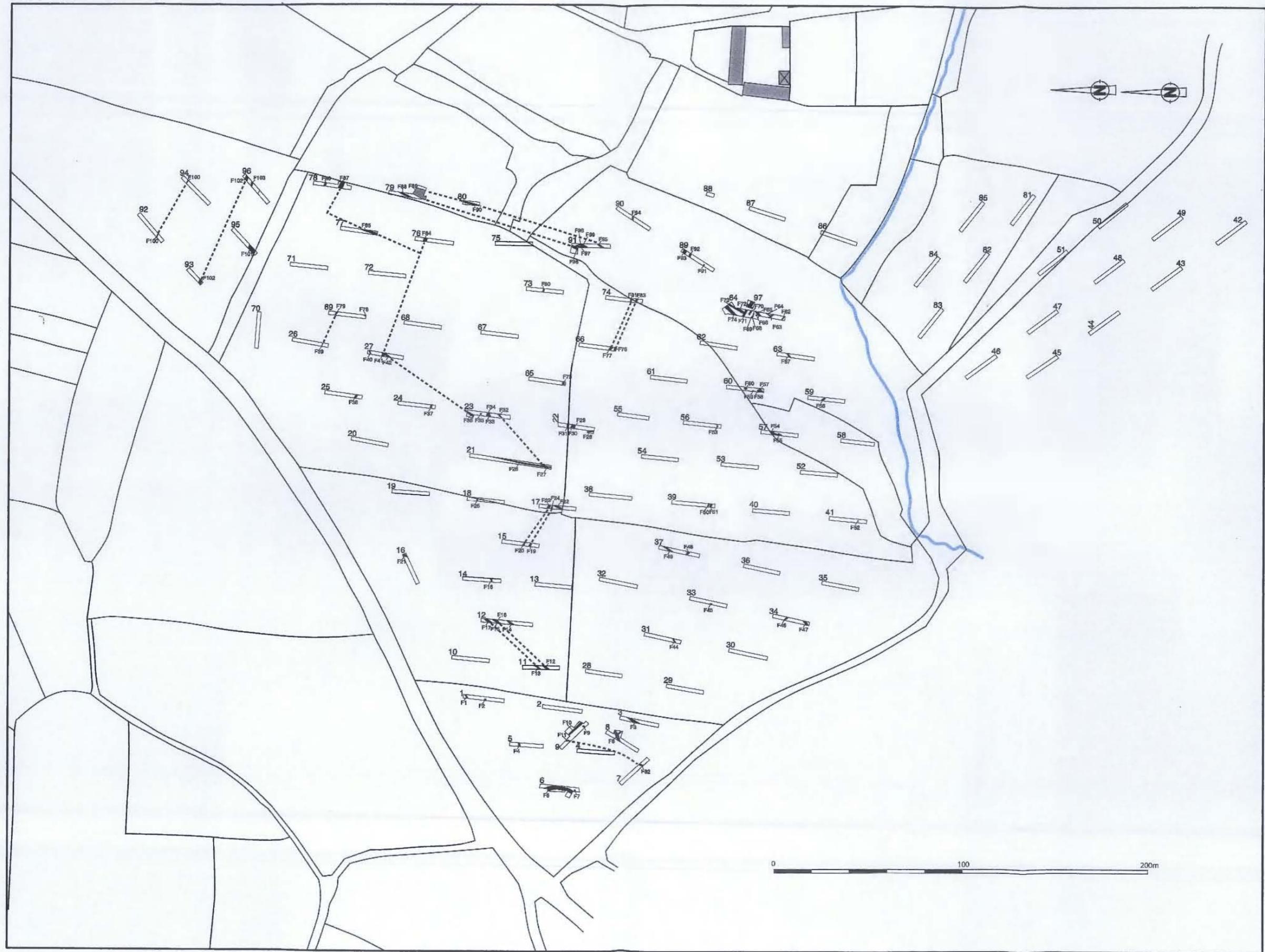


Figure 5 : Implantation des vestiges découverts sur le cadastre napoléonien.